

SP SARCELLES

07 10 17

DÉPARTEMENT DU VAL d'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT
HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU CROULT ET DU
PETIT ROSNE**

**Opération n° 539-MOM-93 – Réhabilitation des réseaux
d'assainissement Allée du Professeur Dubos à SAINT-BRICE-
SOUS-FORÊT**

**AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DE MAÎTRISE
D'OUVRAGE MANDATÉE ÉTUDE - TRAVAUX
N° 633**

SP CARCELLES

Avenant n° 1 à la convention pour l'opération n° 539-MOM-93 - Réhabilitation des réseaux d'assainissement Allée du Professeur Dubos à SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Entre :

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne dont le siège est situé Rue de l'Eau et des Enfants à Bonneuil-en-France (95500), représenté par Monsieur Guy Messenger, président du SIAH, dûment autorisé à signer le présent avenant par délibération du comité syndical en date du 20/09/2017 désigné ci-après par « le syndicat ».

D'une part,

Et

D'autre part,

La Commune de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT, représentée par Monsieur Alain LORAND Maire de la Commune, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués, désignée ci-après par « la commune ».

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Une convention de maîtrise d'ouvrage mandatée pour la réalisation de l'étude et des travaux a été signée entre le SIAH et la commune concernant l'opération n° 539-MOM-03 – Réhabilitation des réseaux d'assainissement Allée du Professeur Dubos en date du 09 décembre 2015.

Cette convention a pour objet la réhabilitation par chemisage des deux collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales sur l'Allée du Professeur Dubos, soit un linéaire d'environ 950 mètres linéaires. 55 mètres linéaires et les branchements, qui les parties les plus sensibles de ces réseaux, seront repris par travaux traditionnels.

EXPOSÉ DES MOTIVATIONS ET JUSTIFICATIONS DU PRÉSENT AVENANT :

Le montant prévisionnel de l'opération a été estimé à 181 000 € HT en eaux usées sans dépenses connexes et à 185 000 € HT en eaux pluviales sans dépenses connexes, soit un total de 366 000 € HT.

Dans le cadre des travaux de réhabilitations des réseaux d'assainissement allée du professeur DUBOS, il est nécessaire de lancer un référé-préventif. Cette procédure permet, pour le maître d'ouvrage, d'avoir un constat impartial avant et après travaux. Elle aura pour objet de faire contrôler par un expert toute demande de réparation de la part des tiers qui serait liée à des dommages causés par les travaux.

Le montant prévisionnel du référé préventif est de 15 791,67 € HT.

De plus, des inspections télévisées seront effectuées pour conforter les précédentes études qui datent de 2011.

Le montant prévisionnel de ces inspections télévisées est de 950,00 € HT.

La recherche foncière, la recherche d'amiantes et les études géotechniques sont également nécessaires pour le référé et les travaux.

Le montant prévisionnel de ces recherches et de cette étude est de 13 240,00 € HT.

Les dépenses connexes s'élèvent à 51 212,09 € HT.

La présente augmentation s'élève donc à 17 212,09 € HT soit 4,30 % du montant de la convention initiale.

Le montant de la convention est à nouveau estimé à 417 212,09 € HT y compris dépenses connexes.

Il est donc nécessaire de régulariser le montant de la convention.

D) ANNEXE II DE LA CONVENTION MODIFIÉ PAR LE PRÉSENT AVENANT

La présente convention détermine la répartition des dépenses comme suit :

SP PARCELLES

2017

Dépenses communales Eaux usées			
	Travaux	Dépenses connexes y compris référe préventif	Total
Montants (€ HT) (1)	181 000,00	26 931,04	207 931,04
Montants (€ TTC) (2)	217 200,00	32 317,25	249 517,25
Subventions			
<i>AESN (30 % des travaux HT)</i>			62 379,31
<i>SIAH (20 % des Travaux HT hors dépenses connexes) (4)</i>			36 200,00
Montant résiduel (€ TTC) à la charge de la commune = (2) - (3)-(4)			131 222,08

Dépenses communales Eaux pluviales			
	Travaux	Dépenses connexes y compris référe préventif	Total
Montants (€ HT)	185 000,00	24 281,05	209 281,05
Montants (€ TTC)	222 000,00	29 137,26	251 137,26

Dépenses communales finales			
	Travaux	Dépenses connexes y compris référé préventif	Total
Montants (€ HT) (1)	366 000,00	51 212,09	417 212,09
Montants (€ TTC) (2)	439 200,00	61 454,51	500 654,51
Subventions EU (€ TTC) (3)			118 295,17
Montant résiduel TTC des travaux = (2) - (3)			382 359,34

II) ENTRÉE EN VIGUEUR DU PRÉSENT AVENANT

Les dispositions du présent avenant prendront effet au terme de la transmission de la délibération d'approbation de cet avenant par le SIAH du Croult et du Petit Rosne au Représentant de l'Etat et de sa publication au sein du SIAH

Fait en deux exemplaires originaux.

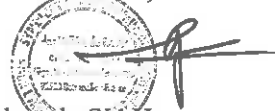
Le *20 septembre 2017*...

Alain LORAND



Maire de SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Guy MESSAGER,



Président du SIAH,
Maire honoraire de Louvres.